

## Avis 95-302 du personnel des ACVM

### *Exigences de marges et de sûretés pour les dérivés non compensés par contrepartie centrale*

Le 8 avril 2021

#### **Introduction**

Le présent avis fait le point sur les travaux des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) en matière de processus de surveillance harmonisé et d'examen des données émanant des référentiels centraux de données sur les dérivés, ainsi que sur l'évolution à l'international des exigences de marges et de sûretés à l'égard des dérivés de gré à gré qui ne sont pas compensés par contrepartie centrale (les **exigences de marges**).

#### **Contexte**

Le 22 août 2019, les ACVM ont publié l'[Avis 95-301 du personnel des ACVM, Exigences de marges et de sûretés pour les dérivés non compensés par contrepartie centrale](#), qui énonce les motifs à l'appui de leur décision de reporter un projet de règlement visant la mise en œuvre des exigences de marges. Elles se sont également engagées à surveiller l'évolution de la situation à l'échelle mondiale et à instaurer un processus harmonisé de surveillance pour l'analyse des données émanant des référentiels centraux de données sur les dérivés dans le but d'éclairer leurs orientations futures concernant la mise en œuvre des exigences de marges.

#### **Évolution de la situation à l'échelle mondiale**

En avril 2020, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et l'Organisation internationale des commissions de valeurs ont prolongé jusqu'en septembre 2022 la période d'instauration progressive des exigences de marges et de sûretés<sup>1</sup>.

#### **Processus harmonisé de surveillance**

Les ACVM ont mis en place un processus harmonisé de surveillance visant les données à jour des référentiels centraux de données sur les dérivés. Le dernier examen n'a révélé aucun changement important par rapport à l'an dernier. Elles poursuivront la surveillance et l'examen des données afin de déceler tout changement important.

#### **Plan de mise en œuvre des exigences de marges**

Après examen des données sur les dérivés, nous avons décidé de reporter une fois de plus la publication pour consultation d'un règlement visant la mise en œuvre des exigences de marges, et estimons que ce report n'exposera pas les marchés financiers canadiens ni leurs participants à un risque systémique accru. Nous ferons un nouvel état de la situation lorsque les résultats du

---

<sup>1</sup> Exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement, [https://www.bis.org/bcbs/publ/d317\\_fr.pdf](https://www.bis.org/bcbs/publ/d317_fr.pdf).

processus harmonisé de surveillance ou les circonstances justifieront, selon nous, la poursuite de nos travaux sur cette question.

## Questions

Veillez adresser vos questions à l'une des personnes suivantes :

Corinne Lemire  
Coprésidente du Comité des ACVM sur les dérivés  
Directrice de l'intelligence de données de marché  
Autorité des marchés financiers  
514 395-0337, poste 4491  
[corinne.lemire@lautorite.qc.ca](mailto:corinne.lemire@lautorite.qc.ca)

Janice Cherniak  
Senior Legal Counsel  
Alberta Securities Commission  
403 355-4864  
[janice.cherniak@asc.ca](mailto:janice.cherniak@asc.ca)

Paula White  
Deputy Director, Compliance and Oversight  
Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
204 945-5195  
[paula.white@gov.mb.ca](mailto:paula.white@gov.mb.ca)

Abel Lazarus  
Director, Corporate Finance  
Nova Scotia Securities Commission  
902 424-6859  
[abel.lazarus@novascotia.ca](mailto:abel.lazarus@novascotia.ca)

Kevin Fine  
Coprésident du Comité des ACVM sur les dérivés  
Director, Derivatives Branch  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
416 593-8109  
[kfine@osc.gov.on.ca](mailto:kfine@osc.gov.on.ca)

Michael Brady  
Manager, Derivatives  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6561  
[mbrady@besc.bc.ca](mailto:mbrady@besc.bc.ca)

Wendy Morgan  
Directrice adjointe, Valeurs mobilières  
Commission des services financiers et des services aux consommateurs  
(Nouveau-Brunswick)  
506 643-7202  
[wendy.morgan@fcnb.ca](mailto:wendy.morgan@fcnb.ca)

Liz Kutarna  
Director, Capital Markets  
Securities Division  
Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan  
306 787-5871  
[liz.kutarna@gov.sk.ca](mailto:liz.kutarna@gov.sk.ca)